

Propositions concrètes à discuter CN + AG

Pour chacune des 3 années à venir, il s'agit

- D'atteindre un objectif de réduction de notre besoin de financement annuel (rappel : actuellement 700 000 €). Nous nous donnons 3 ans pour parvenir à une exploitation équilibrée. Cela correspond à notre capacité de survie à cette échéance. Notre trésorerie actuelle et les dernières immobilisations en vente nous permettrons d'assurer cette période de transition. Au-delà, nos comptes annuels doivent être à l'équilibre, sans aucun autre sursis.
- De déterminer des leviers économiques prioritaires à mettre en œuvre dans les 4 domaines indiqués pour atteindre cet objectif globalement.

Optimisation nationale des charges et des produits	Développement des ressources	Modèle Cotisation / contribution	Tarification au juste prix
2021-2022			
Objectif financier : Réduction du besoin de 250 000 €			
Meilleure gestion des centres et terrains à travers le Schéma Directeur Immobilier Maitrise de la masse salariale Amélioration de l'organisation salariée et son efficience Développer le mécénat et les partenariats (Mécénat de compétences) Faire bénéficier les structures d'avantages issus de ces partenariats Améliorer le processus de collecte de dons Monter un dossier d'analyse de notre Modèle Socio-Economique avec un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement - Durée 1 an environ)	Veiller au maintien des subventions actuelles <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les groupes aux orientations CPO, - Envisager le transfert d'une partie des charges AD vers les régions pour justifier les subventions territoriales - Favoriser la généralisation des commissions finances locales et la mutualisation des infos. Soutenir les actions locales de développement <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et accompagnement des animateur·ices, - Lancer une réflexion sur les situations de précarité et le 	Cotisations A revenir à un modèle simple, et cohérent avec nos coûts nationaux (nos charges fixes incompressibles sont estimées à 28 € par adhérent) Transition en 3 ans vers le retour à une cotisation unique plus élevée. Modèle proposé pour 2021-22 Le prix « plancher » traduit l'adhésion. Chacun peut aller au-delà, selon ses moyens et son engagement. Prix plancher par tranche T0 (Responsable d'animation) : 10 € effectivement versés (adhésion) T1 (QF < 9 600 €) : 30 € Statuquo pour les tranches T2 – T4 Ajout d'une Tranche T5 (en abaissant le seuil de la tranche 4) Service vacances : T1	Activités annuelles Parallèlement au retour vers une cotisation non modulée, il est indispensable de proposer progressivement des tarifs d'activité modulables. Travail de fond <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la détermination de fourchettes de prix d'activité et de camps - Echange sur les pratiques tarifaires, dans le but non de les uniformiser, mais de les rationaliser Tout cela rejoint le nécessaire travail associatif sur la démarche budgétaire globale.

Optimisation nationale des charges et des produits	Développement des ressources	Modèle Cotisation / contribution	Tarification au juste prix
	<p>maintien des animateurs dans le mouvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement efficace des créations de groupe (bénévoles + AD) <p>Formation</p> <p>Améliorer notre offre globale de formation. Quelques pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la communication interrégionale sur les besoins et ressources 	<p>Adhésion adulte bénévole : T1 (effectivement versée)</p> <p>Contrat Global Associé (centres d'accueil et d'hébergement) : 3 € par jour (à répercuter sur les tarifs extérieurs) avec maximum de 30 € (= adhésion T1)</p> <p>Contribution</p> <p>Pédagogie (voir doc long)</p> <p>Lancer réflexion sur 2021-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afficher une partie du coût des AD des pôles (contrées nord et sud) dans les budgets et CR régionaux. - Proposer que les régions s'organisent pour dégager 150 k€. Les TR se réunissent pour préparer le budget 2022 et déterminer des clés de répartition. 	

Document de travail - Ne pas diffuser

Optimisation nationale des charges et des produits	Développement des ressources	Modèle Cotisation / contribution	Tarification au juste prix
2022-2023			
Objectif financier : Réduction du besoin de 450 000 €			
Vente du siège Réduction des charges liées au siège	<p>Améliorer l'accompagnement des équipes locales dans la recherche d'aides financières (suivi des appels à projet)</p> <p>Développer des activités marchandes (dans le domaine de nos compétences)</p>	<p>Cotisations</p> <p>Plusieurs propositions (selon décision 2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si 1 : légère augmentation (+ 5% par ex) - Si 2 : continuer à réduire les écarts <p>Propositions annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'adhésion et le paiement en ligne (voir avec ENT numérique) - Réfléchir à une adhésion à prix libre pour les bénévoles avec différents plafonds (dont un bas pour les respons) <p>Contribution</p> <p>Afficher une partie du coût des AD des pôles (contrées nord et sud) dans les budgets et CR régionaux</p> <p>Proposer que les régions s'organisent pour dégager 150 k€</p> <p>Les TR se réunissent pour préparer le budget 2022 et déterminer des clés de répartition</p> <p>Augmentation éventuelle du taux ? A débattre et discuter</p>	

Document de travail non diffusé

Optimisation nationale des charges et des produits	Développement des ressources	Modèle Cotisation / contribution	Tarification au juste prix
		Débat sur les CAT : utilité ? Suppression ? Maintien → relancer le débat.	
2023-2024 Objectif financier : Réduction du besoin de 700 000 €			
Relance des activités nationales (Caps, formation, camps de bases, etc.) Projets en lien avec les CPO (contribution nationale aux objectifs)	Inclure de façon plus évidente les projets CPO dans les projets péda locaux ou les Plans d'action Régionaux.		

Document de travail - Ne pas diffuser